

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 355**2 avril 2003****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|--------------|--|--------------|
| ABN AMRO Target Click Funds, Sicav, Luxembourg | 17033 | Everfin International-FININT S.A., Luxembourg . | 17036 |
| ABU S.A., Luxembourg | 17004 | Exa, S.à r.l., Luxembourg | 17036 |
| Amatungulu International S.A.H., Luxembourg | 16994 | Exclusive Belge S.A.H., Luxembourg | 17027 |
| Amatungulu International S.A.H., Luxembourg | 16994 | e-Race Solution S.A., Luxembourg | 17026 |
| (The) Archipelago Fund, Sicaf, Luxembourg | 17028 | F.D.S. Assurances S.A., Luxembourg | 16995 |
| Asteria Management S.A., Luxembourg | 17017 | F.D.S. Assurances S.A., Luxembourg | 16995 |
| Atis Real A.P.M. Luxembourg S.A., Senningerberg | 17040 | Farm International S.A., Luxembourg | 17020 |
| Atols Investissements, S.à r.l., Luxembourg | 17021 | Favole Internationale S.A., Luxembourg | 17017 |
| Atols Investissements, S.à r.l., Luxembourg | 17021 | Ferropol S.A., Luxembourg | 17027 |
| (La) Barca (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 17036 | Ferven International Agropecuaria Holding S.A., Luxembourg | 17005 |
| Batley & Grebner Property Development S.A., Luxembourg | 17033 | Fiducenter S.A., Luxembourg | 17001 |
| Bonneair S.A., Luxembourg | 17022 | Frankfurter Sparkasse Niederlassung Luxembourg, Senningerberg | 17035 |
| Bookinvest Holding S.A., Luxembourg | 17027 | Fratom S.A., Luxembourg | 17003 |
| Brasserie "Am Brill", S.à r.l., Schiffange | 17032 | Général de Conseils et de Participations S.A., Luxembourg | 17026 |
| Brown International S.A.H., Luxembourg | 17019 | Georose 1, S.à r.l., Mamer | 17015 |
| C.O.G.G.D., Cercle des Officiers de la Garde Grand-Ducale, A.s.b.l., Luxembourg | 16997 | Georose 2, S.à r.l., Mamer | 17015 |
| Carocar S.A., Luxembourg | 17007 | Georose 3, S.à r.l., Mamer | 17015 |
| Cerfin S.A., Luxembourg | 17037 | Georose 4, S.à r.l., Mamer | 17015 |
| CLCT, Cie Luxembourgeoise de Chaudronnerie S.A., Foetz | 17001 | Georose 5, S.à r.l., Mamer | 17016 |
| Clama S.A., Luxembourg | 17028 | Georose 6, S.à r.l., Mamer | 17016 |
| Cofitrans S.A.H., Luxembourg | 17023 | Georose 7, S.à r.l., Mamer | 17016 |
| Cofitrans S.A.H., Luxembourg | 17023 | Gesma, S.à r.l., Mamer | 17033 |
| Conchita S.A.H., Luxembourg | 17019 | Gibbar, S.à r.l., Luxembourg | 16995 |
| Constrolux S.A., Esch-sur-Alzette | 17034 | Grevlin S.A.H., Luxembourg | 17029 |
| Côte d'Azur Maritime S.A., Luxembourg | 17031 | Grikat Investments Holding S.A., Luxembourg | 17022 |
| Drex Technologies Holding S.A., Luxembourg | 17005 | Grikat Investments Holding S.A., Luxembourg | 17022 |
| Duomo, S.à r.l., Luxembourg | 17039 | Holder International S.A., Luxembourg | 17019 |
| East European Food Fund, Sicaf, Luxembourg | 17029 | Holder International S.A., Luxembourg | 17019 |
| EK S.A., Luxembourg | 17018 | Honeymoon Holding S.A., Luxembourg | 17037 |
| Empfang Invest S.A., Luxembourg | 17008 | ICG Mezzanine Luxco N° 2, S.à r.l., Luxembourg | 17002 |
| Empfang Invest S.A., Luxembourg | 17008 | ICG Mezzanine Luxco N° 3, S.à r.l., Luxembourg | 17008 |
| Euro Trade Services S.A., Luxembourg | 17000 | Institut de Beauté Valérie, S.à r.l., Foetz | 17034 |
| European Advisors of Transport S.A., Luxembourg | 17017 | Intercity Development S.A.H., Luxembourg | 17032 |
| Everest Holding S.A., Luxembourg | 17008 | Intercity Development S.A.H., Luxembourg | 17032 |
| | | Interface, S.à r.l., Howald | 17014 |
| | | International Development Consulting S.A., Luxembourg | 17003 |

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| International Development Consulting S.A., Luxembourg | 17003 | Parsiflor S.A.H., Luxembourg | 17035 |
| Investment and Management Consulting S.A., Luxembourg | 17014 | Parsiflor S.A.H., Luxembourg | 17035 |
| ISO - net, S.à r.l., Luxembourg | 17038 | Pats S.A., Luxembourg | 17036 |
| J.I.T. Press S.A., Luxembourg | 17018 | Prodex S.A., Luxembourg | 17020 |
| J.I.T. Press S.A., Luxembourg | 17018 | Program Holding S.A., Luxembourg | 17028 |
| (The) Jupiter Global Active Fund, Sicav, Luxembourg | 17023 | Rayca Finance S.A., Luxembourg | 17006 |
| Karani & Associated S.A., Luxembourg | 17031 | Reynard Investissement S.A., Luxembourg | 17002 |
| Kingreal Company S.A.H., Luxembourg | 17029 | Reynard Investissement S.A., Luxembourg | 17002 |
| KPB Finance Holding S.A., Luxembourg | 17011 | S.T.E.I. S.A., Luxembourg | 17004 |
| L.M.R.E. Holding S.A., Luxembourg | 17006 | Serin Holding S.A., Luxembourg | 17031 |
| (Günther) Langer, S.à r.l., Echternach | 17003 | St Luke, S.à r.l., Luxembourg | 17027 |
| Limage Holding S.A., Luxembourg | 17001 | St Marius, S.à r.l., Luxembourg | 17024 |
| Linanto, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 17001 | Swilux S.A., Luxembourg | 17016 |
| Linanto, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 17001 | TDK Recording Media Europe S.A., Bascharage .. | 17025 |
| Lloyd Schroeder & Dupont Associates S.A., Luxembourg | 17004 | TDK Recording Media Europe S.A., Bascharage .. | 17025 |
| Logitrans Europ S.A.H., Luxembourg | 17031 | TDK Recording Media Europe S.A., Bascharage .. | 17026 |
| Lomax Networks, S.à r.l., Luxembourg | 17021 | Third Millennium Investments S.A., Luxembourg .. | 17006 |
| Lux Synergie S.C.I., Schiffange | 17012 | Three Arrows S.A.H., Luxembourg | 17030 |
| Luxembourg Cambridge Holding Group (Asia) S.A., Luxembourg | 17038 | Topolux S.A., Luxembourg | 17037 |
| M.M. Warburg & Co Luxembourg S.A., Luxembourg | 17023 | Torrent Investments S.A., Luxembourg | 17000 |
| Management International (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 17030 | Torrent Investments S.A., Luxembourg | 17000 |
| Management International (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 17030 | Totralux S.A., Luxembourg | 17033 |
| Marefin S.A., Luxembourg | 17018 | Trasolux S.A., Windhof-Capellen | 17017 |
| Neptunia S.A., Luxembourg | 17017 | Tresfin Holding S.A., Luxembourg | 17005 |
| Newtown Holding S.A., Luxembourg | 17007 | Tresfin Holding S.A., Luxembourg | 17005 |
| Newtown Holding S.A., Luxembourg | 17007 | United European Holdings S.A., Hesperange | 17024 |
| Niko Holding S.A., Luxembourg | 17007 | United European Holdings S.A., Hesperange | 17024 |
| Optique Quaring Bonnevoie, S.à r.l., Luxembourg | 17021 | United European Holdings S.A., Hesperange | 17024 |
| | | V-Pile Technology Holding (Luxembourg) S.A. | 17021 |
| | | Vaubonne S.A., Luxembourg | 17029 |
| | | Videocom S.A., Bertrange | 17035 |
| | | Visual Config S.A., Luxembourg | 17006 |
| | | Visual Config S.A., Luxembourg | 17006 |
| | | Yield Investments S.A., Luxembourg | 17004 |

AMATUNGULU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.345.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02873, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour AMATUNGULU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

G. Fasbender

Administrateur

(009071.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

AMATUNGULU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.345.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02870, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour AMATUNGULU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

G. Fasbender

Administrateur

(009069.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

F.D.S. ASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 349, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 84.076.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 13 février 2003 que:

- L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Claude Schuler, décédé: Mademoiselle Anne Diederich, sans état, demeurant à L-8020 Strassen, 14, rue de la Résistance.

Le Conseil d'Administration se présente donc comme suit:

- Mademoiselle Anne Diederich, sans état, demeurant à L-8020 Strassen, 14, rue de la Résistance;
- Monsieur Jean-Paul Freyliger, agent d'assurances, demeurant à L-1647 Luxembourg, 18, rue du Grunewald;
- Monsieur Guy Diederich, agent d'assurances, demeurant à L-8239 Mamer, 20, rue Klengliller.

Pour inscription, réquisition, modification

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2003, réf. LSO-AC01116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006661.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2003.

F.D.S. ASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 349, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 84.076.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue en date du 13 février 2003 que:

- L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Claude Schuler, décédé: Mademoiselle Anne Diederich, sans état, demeurant à L-8020 Strassen, 14, rue de la Résistance

Le Conseil d'Administration se présente donc comme suit:

- Mademoiselle Anne Diederich, sans état, demeurant à L-8020 Strassen, 14, rue de la Résistance
- Monsieur Jean-Paul Freyliger agent d'assurances, demeurant à L-1647 Luxembourg, 18, rue du Grunewald
- Monsieur Guy Diederich, agent d'assurances, demeurant à L-8239 Mamer, 20, rue Klengliller.

Pour inscription, réquisition, modification

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2003, réf. LSO-AC01116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006661.4/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2003.

GIBBAR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 11A, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 91.697.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Roger Heinen, employé privé, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem, né le 5 décembre 1944 à Lintgen.
- 2.- Madame Jacqueline Giberyen, employée privée, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem, née le 2 avril 1947 à Luxembourg.
- 3.- Monsieur François Giberyen, ouvrier, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem, né le 13 juillet 1948 à Luxembourg.

Lesquels comparants ont déclaré avoir constitué entre eux une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de GIBBAR.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un café-restaurant avec un débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

En général la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir ou faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu par simple décision des associés.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euro (125,- EUR) chacune, qui ont été souscrites comme suit:

| | |
|--|-----|
| 1.- Monsieur Roger Heinen, employé privé, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem, né le 5 décembre 1944 à Lintgen, trente parts sociales. | 30 |
| 2.- Madame Jacqueline Giberyen, employée privée, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem, née le 2 avril 1947 à Luxembourg, trente parts sociales | 30 |
| 3.- Monsieur François Giberyen, ouvrier, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem, né le 13 juillet 1948 à Luxembourg, quarante parts sociales. | 40 |
| Total: Cent parts sociales. | 100 |

Les souscripteurs comparants déclarent et reconnaissent que chacune des parts sociales a été intégralement libérée de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés par le seul nu-propriétaire.

Art. 8. Les cessions de parts entre vifs à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Les cessions de parts à cause de mort à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social appartenant aux survivants.

Cet agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

En cas de refus d'agrément dans l'une ou l'autre des hypothèses, les associés restants possèdent un droit de préemption proportionnel à leur participation dans le capital social restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exécuté dans un délai de trois mois après le refus d'agrément. La non-exécution du droit de préemption entraîne de plein droit agrément de la proposition de cession initiale.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les créanciers, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 11. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants. Les pouvoirs d'un gérant seront déterminés par l'assemblée générale lors de sa nomination. Le mandat de gérant lui est confié jusqu'à révocation par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix.

Art. 12. Tout gérant ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle, quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 14. L'exercice social court du premier janvier au trente et un décembre. Par exception le premier exercice social prendra cours aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2003.

Art. 15. Chaque année, au 31 décembre, la gérance établit les comptes annuels et les soumettra aux associés.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont l'assemblée ordinaire annuelle.

Art. 17. L'excédent favorable du compte des profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve égale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 18. En cas de dissolution de la société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par la gérance ou par toute personne désignée par les associés.

La liquidation de la société terminée, les avoirs de la société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille Euro (1.000.- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la société les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, et après s'être déclarés valablement convoqués en connaissance de l'ordre du jour, et après avoir délibéré, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:

Monsieur Sacha Patik, cabaretier, demeurant à L-2175 Luxembourg, 21, rue Alfred de Musset, né le 9 septembre 1975 à Luxembourg.

Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée:

Monsieur François Giberyen, ouvrier, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem, né le 13 juillet 1948 à Luxembourg.

La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est établi à L-2163 Luxembourg, 11A, avenue Monterey.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Heinen, J. Giberyen, F. Giberyen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 janvier 2003, vol. 423, fol. 67, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 février 2003.

H. Hellinckx.

(003471.4/242/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

**C.O.G.G.D., CERCLE DES OFFICIERS DE LA GARDE GRAND-DUCALE,
Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 16, place de la Gare.

Texte coordonné des statuts au 29 janvier 2003

Art. 1^{er}. Dénomination, siège

L'association est dénommée CERCLE DES OFFICIERS DE LA GARDE GRAND-DUCALE, en abrégé C.O.G.G.D. Son siège est établi dans la commune de Luxembourg.

Art. 2. Durée

La durée de l'Association est illimitée.

Art. 3. Objet social

L'association a pour objet de perpétuer le souvenir et la tradition de la Garde Grand-Ducale et de la «Compagnie des Volontaires».

L'Association se propose notamment:

- de promouvoir les relations d'amitié et de convivialité des officiers d'active, de réserve et des officiers volontaires;
- de cultiver la mémoire des traditions de la Garde Grand-Ducale, notamment le sens moral et social de l'honneur et du devoir, du courage civique et de l'esprit humanitaire ainsi que de la défense des libertés démocratiques;
- de continuer la tradition de fidélité à la Personne du Grand-Duc et d'attachement à la Maison Grand-Ducale ainsi qu'au pays;
- de commémorer les dates historiques ou de patron en relation avec la Maison Grand-Ducale, la Nation et la Garde;
- de prêter son concours et son appui, moral et financier, à toutes activités de recherche historique ainsi qu'à toutes manifestations culturelles et sociales.

A ces fins, l'Association pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la réalisation des susdits objets.

Art. 4. Autres affiliations

L'Association pourra s'affilier à des associations similaires luxembourgeoises et étrangères ainsi qu'accueillir et assister les membres de ces associations.

Art. 5. Membres

L'Association est composée de membres effectifs ainsi que d'autres membres tels qu'ils sont et pourront ultérieurement être définis.

Art. 6. Membres effectifs

La qualité de membre effectif est conférée par le Conseil d'Administration à toutes personnes physiques qu'il agréé et qui adhèrent aux présents statuts et aux règlements et décisions internes.

Pour être agréé en qualité de membre effectif, le candidat doit répondre notamment aux conditions suivantes:

- avoir servi sous les drapeaux comme officier d'active, de réserve ou officier volontaire dans la Garde Grand-Ducale ou dans une unité assimilée à la Garde de l'Armée Luxembourgeoise, d'un pays allié ou ami, ou avoir été en service auprès de la Maison Grand-Ducale; il en est de même des officiers en activité de service ou en retraite de l'Armée, de la Gendarmerie Grand-Ducale et de la Police Grand-Ducale ainsi qu'à d'anciens officiers luxembourgeois, de pays alliés ou amis, apportant un concours dévoué à l'objet de l'association ou à ses membres.
- être parrainé par un membre effectif.

Art. 7. Membres d'honneur

La qualité de membre d'honneur peut être conférée par le Conseil d'Administration à des personnalités éminentes, civiles ou militaires, en raison de services particuliers rendus à l'Association.

Art. 8. Membres donateurs et protecteurs

La qualité de membre donateur et de membre protecteur peut être conférée par le Conseil d'Administration dans les conditions de l'article 10.

Art. 9. Perte de la qualité de membre

La qualité de membre se perd (a) par démission, ou (b) par exclusion prononcée par l'Assemblée générale pour motif grave, ou (c) par non-paiement de la cotisation annuelle dans un délai de trois mois suivant l'échéance notifiée de cette cotisation, ou (d) pour tout autre défaut aux obligations morales et financières.

Art. 10. Ressources financières

Les ressources financières de l'Association proviennent des cotisations, dons, subsides, libéralités et autres recettes.

Les cotisations sont fixées par l'Assemblée générale. Elles ne peuvent dépasser le montant indexé de 100,- EUR par an.

Pour les membres donateurs et les membres protecteurs, les cotisations ne peuvent être inférieures au montant indexé respectivement de 200,- EUR et 400,- EUR par an.

Le Conseil d'Administration fixera pour les membres effectifs un droit d'entrée qui ne pourra pas dépasser le montant indexé de 200,- EUR.

Art. 11. Organisation

L'activité de l'Association s'exerce à travers ses organes qui sont:

- a) l'Assemblée générale, qui est l'instance suprême de l'Association,
- b) le Conseil d'Administration, élu par l'Assemblée générale, qui est l'organe administratif et exécutif de l'Association.

Art. 12. Assemblée générale

L'Assemblée générale représente l'intégralité des membres. Tous les membres effectifs et d'honneur peuvent y prendre part.

Toutefois, seuls les membres effectifs y ont droit de vote.

Les membres effectifs peuvent s'y faire représenter par un autre membre effectif au moyen d'une procuration écrite, étant entendu que nul ne peut représenter plus d'un membre.

Peut encore assister à l'Assemblée, sans droit de vote, toute personne spécialement invitée par le Conseil d'Administration.

Art. 13. Compétences de l'Assemblée générale

Sont de la compétence exclusive de l'Assemblée:

- la modification des statuts de l'Association;
- la nomination et la révocation des administrateurs;
- la fixation des cotisations;
- l'approbation annuelle du rapport d'activité, des budgets et des comptes;
- la décharge au Conseil d'Administration;
- l'exclusion d'un membre;
- la dissolution de l'Association;
- la désignation des vérificateurs de caisse.

En outre et sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale désigne les unités assimilées.

Art. 14. Convocations

L'Assemblée est convoquée au moins une fois par an par les soins du président et ce au cours du premier trimestre de l'année qui suit l'exercice. Elle peut être réunie par ailleurs autant de fois que l'intérêt de l'Association l'exige et doit être convoquée à tout moment sur demande d'un cinquième des membres effectifs.

Les convocations individuelles des membres effectifs sont faites par écrit huit jours à l'avance et doivent mentionner l'ordre du jour.

Pour les membres d'honneur, la convocation est valablement faite sans autres formalités par la voie de presse ou tout autre moyen, oral ou écrit, adéquat.

Art. 15. Ordre du jour et décisions de l'Assemblée générale

Toute proposition signée d'un nombre de membres effectifs au moins égal au vingtième de la dernière liste annuelle des membres doit être portée à l'ordre du jour des Assemblées générales.

Il ne peut être pris de décision ou de résolution que sur les objets à l'ordre du jour, à moins que la majorité des membres effectifs présents ou représentés n'en décide autrement.

Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés, sauf quorum et/ou majorité qualifiée dans les cas spéciaux prévus par la loi et les statuts. En cas de partage des voix, la proposition est rejetée.

Art. 16. Le Conseil d'Administration

L'association est gérée par un Conseil d'Administration, qui se compose de 6 membres au moins et de 9 membres au plus, élus par et parmi les membres effectifs. Les membres sont élus pour trois ans par l'Assemblée générale. Ils sont rééligibles. En cas de vacance d'un poste d'administrateur en cours de mandat, le Conseil d'Administration peut pourvoir provisoirement à son remplacement, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée générale.

Tout membre effectif peut postuler un mandat au Conseil d'Administration sous condition d'introduire sa candidature au moins cinq jours francs avant l'Assemblée générale.

Au cas où le nombre des candidats est égal ou inférieur au nombre des postes vacants, les candidats peuvent être déclarés élus par acclamation.

Au cas où le nombre des candidats est supérieur au nombre des postes vacants, il sera procédé au vote. Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus.

En cas de vote, un bureau de trois membres surveillera ce vote.

Le Conseil d'Administration a les compétences les plus étendues; il est investi de tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée générale par la loi ou les statuts.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président. Il doit être convoqué si la moitié de ses membres le demande.

Les décisions sont prises (a) à l'unanimité du Conseil d'Administration pour la désignation des membres d'honneur, (b) au minimum à la totalité des voix moins une des administrateurs présents ou représentés pour les affaires essentielles telles que l'admission de nouveaux membres, l'organisation interne et les accords engageant l'association, (c) à la majorité des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés pour les affaires courantes.

Le vote du président de séance l'emportera en cas de parité des voix. Le Conseil d'Administration ne peut prendre de décisions que si la moitié au moins de ses membres est présente.

Art. 17. Le Bureau du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration procède à la désignation en son sein d'un président, d'un secrétaire et de deux questeurs, qui en forment le bureau. Celui-ci se réunit sur convocation du président aussi souvent que l'exigent les affaires de l'Association.

L'Association est valablement engagée envers les tiers par les signatures conjointes du président et du secrétaire. En cas d'absence ou d'empêchement du secrétaire, la deuxième signature est valablement apportée par un des questeurs.

Le Conseil d'Administration pourra conférer d'autres délégations de signatures, individuelles ou conjointes, à un ou plusieurs de ses membres pour la gestion journalière ou à un ou plusieurs membres ou tiers pour certains actes isolés, le tout dans les limites qu'il déterminera.

Le président convoque et préside les Assemblées générales ainsi que les réunions du Conseil d'Administration et de son bureau. En cas d'empêchement, le président est remplacé par le membre le plus âgé du bureau, sinon du Conseil.

Le secrétaire est chargé de la rédaction, de la gestion et de la conservation des documents de l'Association, ainsi que de la tenue des procès-verbaux des Assemblées générales et des réunions du Conseil d'Administration et de son bureau.

Les questeurs sont chargés de l'encaissement des cotisations et autres revenus de l'Association, du contrôle des listes d'affiliation et de la tenue de la comptabilité. Ils préparent le paiement des dépenses qui doivent être visés conformément aux pouvoirs de signatures conférés. Les questeurs établissent les comptes annuels et élaborent le budget à soumettre au Conseil d'Administration et aux vérificateurs de caisse.

Art. 18. Dissolution de l'Association

La dissolution de l'Association est prononcée par l'Assemblée générale dans les termes et conditions prévus par la loi.

L'excédent des biens de l'Association, après l'acquittement du passif, sera alloué, pour les fonds financiers, par moitié respectivement à l'Association des Anciens Militaires Luxembourgeois à Luxembourg et au Musée National d'Histoire Militaire à Diekirch.

Le patrimoine archivaire et mobilier de l'Association sera attribué en totalité à ce même Musée.

A défaut de l'un ou de l'autre de ces bénéficiaires, l'excédent des biens sera attribué à une ou plusieurs organisations, institutions ou associations poursuivant des buts qui se rapprochent le plus de ceux du Cercle.

Art. 19. Unités assimilées fondatrices

La B Compagnie Infanterie semi-autonome des Forces Territoriales (1966) et le 1^{er} Bataillon d'Artillerie (1966-1967), unités ayant respectivement continué les missions d'instruction et de défense ainsi que de la garde du Palais Grand-Ducal et de rehaussement des cérémonies officielles, sont désignées comme unités assimilées fondatrices.

Art. 20. Emblème

Le Conseil d'administration pourra faire décorer un emblème qui s'inspirera de l'insigne de l'ancien Corps de la Garde Grand-Ducale, c'est à dire l'écusson azur affichant la couronne en or, soutenu de deux sabres de cavalerie croisés.

L'Assemblée élit comme administrateurs les membres suivants:

- Jean Biberich;
- Aly Harpes;
- Edouard Kummer;
- Eugène Meunier;
- Léandre Mignon;
- Rolphe Reding.

Le Conseil d'Administration se réunit de suite et prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Sont nommés membres du bureau:

Président: Eugène Meunier;

Secrétaire: Rolphe Reding;

Questeurs: Jean Biberich et Edouard Kummer.

2) L'adresse de l'association est confirmée à l'Hôtel ALFA, 16, place de la Gare à L-1616 Luxembourg.

3) Le droit d'entrée pour les membres effectifs est fixé à 100,- EUR.

Luxembourg, le 28 février 2003.

Certifié conforme et exact

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02500. – Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007974.3/000/172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

TORRENT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 85.057.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02057, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008228.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

TORRENT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 85.057.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02058, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008230.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

EURO TRADE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2531 Luxembourg, 11, rue Frantz Seimetz.

R. C. Luxembourg B 86.249.

—
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 janvier 2003 à 10.00 heures au siège social

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hobscheit Marc qui désigne comme secrétaire Monsieur Di Rosa Joseph.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Gérard Philippe.

Le président donne lecture de l'ordre du jour fixé comme suit:

1. Constatation de la validité de l'Assemblée Générale.

2. Transfert du siège social.

1. Constatation de la validité de l'Assemblée Générale

Le président constate que tous les actionnaires sont présents et/ou représentés et que l'Assemblée peut dès lors valablement décider sur les points de l'ordre du jour.

2. Changement du siège social

A l'unanimité, l'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 11, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11.00 heures, après lecture et signature du présent procès-verbal.

M. Hobscheit / J. Di Rosa / P. Gerard

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008459.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

17001

FIDUCENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 62.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02063, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008232.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

LIMAGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 31.367.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02066, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|---------------------------------|------------------|
| - Résultats reportés. | - 177.547,41 USD |
| - Perte de l'exercice | - 22.001,47 USD |
| - Report à nouveau | - 199.548,88 USD |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008233.3/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

CLCT CIE LUXEMBOURGEOISE DE CHAUDRONNERIE, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 12, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 60.507.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01751, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour CLCT CIE LUXEMBOURGEOISE DE CHAUDRONNERIE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(008414.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

LINANTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 38, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 35.778.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2003, réf. LSO-AC00726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

Signature.

(008476.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

LINANTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 38, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 35.778.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2003, réf. LSO-AC00725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

Signature.

(008477.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

REYNARD INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02081, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 4.728,23 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008234.3/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

REYNARD INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02083, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés - 4.728,23 EUR
- Perte de l'exercice. - 12.732,30 EUR
- Report à nouveau - 17.460,53 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008235.3/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

REYNARD INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02084, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés - 17.460,53 EUR
- Perte de l'exercice. - 7.297,40 EUR
- Report à nouveau - 24.757,93 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008237.3/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

ICG MEZZANINE LUXCO N° 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 76.969.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil de gérance de la société en date du 21 février 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008578.3/1005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GÜNTHER LANGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6486 Echternach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 54.194.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01757, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour GÜNTHER LANGER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(008416.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 31.899.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01760, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(008418.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 31.899.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01760, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(008419.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

FRATOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 89.733.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 19 février 2003

1. Démission et décharge aux administrateurs actuels M. Tommaso Magro, Mme Francesca Magro et Mme Rita Magro.

2. Nomination aux fonctions d'administrateurs en leur remplacement de Mme Luisella Moreschi, Mme Frédérique Vigneron et Mme Sandrine Klusa.

3. Démission du Président du Conseil d'Administration actuel M. Tommaso Magro et nomination de Mme Luisella Moreschi en son remplacement.

4. Divers.

Les administrateurs nouvellement nommés termineront les mandats de leurs prédécesseurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour FRATOM S.A.

L.M.C. GROUP S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC01968. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008729.3/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

17004

S.T.E.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 84.143.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

S.T.E.I. S.A.

A. de Bernardi / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(008428.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

LLOYD SCHROEDER & DUPONT ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.293.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02543, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

LLOYD SCHROEDER & DUPONT ASSOCIATES S.A.

A. de Bernardi / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(008429.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

ABU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.918.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

ABU S.A.

M.-F. Ries-Bonani / G. Diederich

Administrateurs

(008434.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

YIELD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 79.050.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 10 mars 2003

Première résolution

L'Assemblée approuve le rapport du liquidateur dont Monsieur le Président a donné lecture à l'Assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme comme commissaire à la liquidation la société AUDIEX S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

Pour YIELD INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008775.2/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

**TRESFIN HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. TRESFIN S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.096.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

TRESFIN HOLDING S.A.

J.-M. Heitz / G. Diederich

Administrateurs

(008431.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

**TRESFIN HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. TRESFIN S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.096.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

TRESFIN HOLDING S.A.

J.-M. Heitz / G. Diederich

Administrateurs

(008432.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

DREX TECHNOLOGIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 77.616.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

DREX TECHNOLOGIES HOLDING S.A.

A. de Bernardi / F. Innocenti

Administrateurs

(008435.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

FERVEN INTERNATIONAL AGROPECUARIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 16.535.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 19 février 2003

1. Démission et décharge aux administrateurs actuels Mme Luisella Moreschi, M. Arturo Ferruzzi et M. Vittorio Giuliani Ricci.

2. Nomination aux fonctions d'administrateurs en leur remplacement de M^e Thierry Reich et Mme Patricia Jupille.

3. Divers.

Les administrateurs nouvellement nommés termineront les mandats de leur prédécesseur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Pour FERVEN INTERNATIONAL AGROPECUARIA HOLDING S.A.

L.M.C. GROUP S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2003, réf. LSO-AC00396. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008721.3/744/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

L.M.R.E. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 82.326.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 18.163,83 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2003.

Signature.

(008445.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

THIRD MILLENNIUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 57.132.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau: EUR 2.236,77

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2003.

Signature.

(008448.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

RAYCA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 48.239.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 793.436,- BEF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

Signature.

(008450.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

VISUAL CONFIG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.334.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mars 2003.

Signature.

(008829.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

VISUAL CONFIG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.334.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mars 2003.

Signature.

(008830.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

NIKO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.055.

—
The balance sheet as at December 31st, 2000, registered in Luxembourg, on March 11, 2003, réf. LSO-AC01798, has been deposited at the record office of the Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg on March 17, 2003.

ALLOCATION OF RESULTS

- To be carried forward: - 23,990.98 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, March 10, 2003.

Signature.

(008451.3/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

NEWTOWN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.679.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(008460.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

NEWTOWN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.679.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(008466.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

CAROCAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.601.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2002

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- La devise du capital est convertie en Euro de sorte que le capital social s'élève désormais à Euro 129.114,22 (cent vingt-neuf mille cent quatorze euros et vingt-deux cents) représenté par 250 actions sans valeur nominale.
- La devise du capital autorisé est convertie en Euro, de sorte que le capital autorisé s'élève désormais à Euro 12.782.308,25 (douze millions sept cent quatre-vingt-deux mille trois cent huit euros et vingt-cinq cents).
- Autorisation est donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication.

Fait le 25 juin 2002.

Certifié sincère et conforme

CAROCAR S.A.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02530. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008899.2/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

EMPFANG INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.626.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(008462.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

EMPFANG INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.626.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC03796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(008465.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

ICG MEZZANINE LUXCO N° 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 76.970.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil de gérance de la société en date du 21 février 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02480. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008581.3/1005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

EVEREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 92.047.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg- Eich.

A comparu:

Madame Ekaterini Mouzaki, juriste, demeurant à Lille (France) agissant en qualité de mandataire de:

1) Monsieur Sotirios Fagoudis, homme d'affaires, né à Chologos - Attikis (Grèce), le 4 juillet 1981, demeurant à Athènes (Grèce),

2) Madame Konstantina Fagoudi, femme d'affaires, née à Athina-Attikis (Grèce), le 30 janvier 1978, demeurant à Athènes (Grèce),

3) Monsieur Grigorios Zafeiropoulos, homme d'affaires, né à Akovos-Arkadias (Grèce), le 7 janvier 1959, demeurant à Athènes (Grèce),

aux termes de trois procurations sous seing privé, données à Athènes (Grèce), le 3 février 2003, ci-annexées.

Laquelle comparante agissant comme il est dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que ses mandants déclarent constituer entre eux, et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital.

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EVEREST HOLDING S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés de capitaux luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'Article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée; le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à disposition de l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 10 juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que les modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires.

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2004.

Souscription et Libération.

Les actions ont été souscrites comme suit:

| | |
|--|-------|
| 1) Monsieur Sotirios Fagoudis, préqualifié, deux cent cinquante actions | 250 |
| 2) Madame Konstantina Fagoudi, préqualifiée, deux cent cinquante actions | 250 |
| 3) Monsieur Grigorios Zafeiropoulos, préqualifié, cinq cents actions | 500 |
| Total: mille actions | 1.000 |

Toutes ces actions ont été immédiatement libérées intégralement de sorte que la somme de 31.000.- EUR se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constation.

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (1.200,- €).

Assemblée Générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actionnaires ici représentés comme ci-avant, réunis en assemblée générale représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs pour une durée de un an:

- Monsieur Nikolaos Korogiannakis, avocat, né à Athina-Attikis (Grèce), le 13 octobre 1966, demeurant à Bruxelles, Belgique,

- Madame Pagona Loutridou, employée privée, née à Athina - Attikis (Grèce), le 5 juillet 1965, demeurant à Athènes (Grèce),

- Madame Ekaterini Mouzaki, juriste, née à Zakynthos (Grèce), le 19 octobre 1973, demeurant à Lille (France).

2.- Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de un an:

Monsieur Georgios Georgiou-Kostakopoulos, avocat, né à Kamari-Messinias (Grèce), le 26 octobre 1940, demeurant à Athènes (Grèce).

3.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

4.- Le siège social de la société est fixé à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare (CABINET D'AVOCATS RENÉ FALTZ).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Mouzaki, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, vol. 138S, fol. 23, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 10 mars 2003.

P. Decker.

(008875.3/206/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

KPB FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 10, rue du Fort Bourbon.

R. C. Luxembourg B 51.064.

L'an deux mille trois, le dix-sept février.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding KPB FINANCE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2543 Luxembourg, 30-32, Dernier Sol, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 51.064, constituée sous la dénomination de GRIMFI, GROUPEMENT IMMOBILIER ET FINANCIER suivant acte reçu en date du 19 avril 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 386 du 12 août 1995 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu en date du 16 mars 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 567 du 9 août 2000, ledit acte contenant notamment modification de la dénomination sociale en KPB FINANCE HOLDING S.A.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jamal Akdime, administrateur de sociétés, demeurant à Thionville (France).

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Sylvie Michel, épouse Fernandes, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie Weber, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée et paraphée par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les mille cinq cent vingt-cinq (1.525) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à deux cent trente-six mille trois cent soixante-quinze euros (EUR 236.375,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de prononcer la dissolution de la société.
- 2.- Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
- 3.- Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la société.
- 4.- Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
- 5.- Fixation d'une nouvelle adresse de la société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de prononcer la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réserver la décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée nomme comme liquidateur:

Monsieur Jamal Akdime, administrateur de sociétés, demeurant à F-57100 Thionville (France), 4, Gambetta.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, le tout dans les limites déterminées par les articles 141 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de fixer désormais l'adresse de la société à L-1249 Luxembourg, 10, rue du Fort Bourbon.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. Akdime, S. Michel, J.M. Weber, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, vol. 16CS, fol. 70, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

M. Thyes-Walch.

(008706.3/233/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

LUX SYNERGIE S.C.I., Société Civile Immobilière.
Siège social: L-3850 Schiffflange, 90-94, avenue de la Libération.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt février.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Serge Kleck, gérant de société, demeurant à L-3850 Schiffflange, 90-94, Avenue de la Libération.
- 2.- et Madame Christiane Gretten, comptable, épouse de Monsieur Serge Kleck demeurant à L-3850 Schiffflange, 90-94, Avenue de la Libération.

Lesquels comparants ont déclaré constituer entre eux une société civile immobilière, dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I.- Dénomination, Objet, Durée, Siège.

Art. 1^{er}. Par les présentes, il est formé une société civile immobilière, sous la dénomination: LUX SYNERGIE S.C.I.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur, la mise en location et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles en dehors de toute opération commerciale.

Elle peut faire toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le siège de la société est établi à Schiffflange.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des gérants.

Titre II.- Apports, Capital social, Parts.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de deux mille Euros (EUR 2.000,-) divisé en cent parts sociales de vingt Euros (EUR 20,-) de nominal chacune.

Ces parts sociales ont été attribuées aux associés comme suit:

| | |
|---|------------------|
| 1.- Monsieur Serge Kleck, prédit, soixante parts sociales | 60 parts |
| 2.- Madame Christiane Gretten, prédite, quarante parts sociales | 40 parts |
| Total: cent parts sociales | <u>100 parts</u> |

Toutes ces parts sociales ont été libérées intégralement par les associés, en espèces, de sorte que la somme de deux mille Euros (EUR 2.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi que les associés le reconnaissent mutuellement et qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Art. 6. Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par les autres associés. Toutefois la transmission à cause de mort à des héritiers en ligne directe ou au conjoint est libre.

En cas de cession de parts entre vifs comme en cas de transmission de parts à cause de mort à des personnes non-associées les autres associés respectivement les associés survivants ont un droit de préemption qui s'exercera de la façon suivante:

L'associé qui se propose de céder, tout ou partie de ses parts à une personne non-associée doit préalablement informer par lettre recommandée les autres associés du prix de cession, des modalités de son paiement et du nom et adresse du cessionnaire éventuel. Les autres associés, qui ont le droit d'acquérir les parts offertes dans la proportion des parts qu'ils possèdent, devront, dans le mois et par lettre recommandée à la poste, informer le cédant de leurs intentions soit d'acquérir, aux mêmes conditions et prix, les parts à céder, en tout ou en partie, soit de ne pas exercer leur droit de préemption.

Au cas où, endéans ce délai d'un mois, le droit de préemption n'est pas exercé pour la totalité des parts cédées, une assemblée générale doit être convoquée par les soins d'un ou des gérants endéans le délai d'un mois appelée à statuer sur l'agrément du cessionnaire.

En cas de cession projetée à titre gratuit, le droit de préemption s'exercera sur base d'un prix de rachat calculé sur base d'un rapport d'expertise convenu entre parties ou ordonné en justice.

En cas de transmission à cause de mort des parts à des héritiers autres que les héritiers en ligne directe ou le conjoint survivant, le droit de préemption reconnu aux associés survivants s'exercera sur base d'un prix de rachat calculé conformément à l'alinéa qui précède. Les héritiers et légataires devront, dans les deux mois du décès de leur auteur, requérir des autres associés survivants s'ils entendent exercer leur droit de préemption. Les associés survivants devront, dans le mois de la réception de cette réquisition, à faire par lettre recommandée, informer également par lettre recommandée à la poste, les héritiers et légataires de leurs intentions soit d'exercer leur droit de préemption, soit d'y renoncer.

Au cas où le droit de préemption n'est pas exercé, ou n'est exercé qu'en partie, il est procédé conformément à l'alinéa trois qui précède.

A défaut d'agrément par les autres associés de l'acheteur des parts proposé par le cédant ou ses héritiers ou ayant-droit, et à défaut de rachat des parts par les associés, les héritiers ou légataires non agréés ou l'associé cédant peuvent provoquer la dissolution anticipée de la société.

Art. 7. Les associés supportent les pertes de la société proportionnellement à leurs parts dans la société.

Art. 8. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle à celle du nombre de parts existantes.

Art. 9. Dans leurs rapports respectifs les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède. Vis-à-vis des créanciers de la société les associés sont tenus de ces dettes dans la proportion de leurs parts d'intérêts dans la société, dans les limites des articles 1862 et 1854 du code civil.

Art. 10. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais elle continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts.

Art. 11. Chaque part est indivisible à l'égard de la société de sorte que les copropriétaires indivis seront dans ce cas tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Titre III.- Administration de la société.

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants. S'il n'existe qu'un seul gérant, la société est engagée valablement et en toutes circonstances par la seule signature du gérant. S'il y a plusieurs gérants, ils engagent valablement la société par leurs signatures collectives en toutes circonstances, y compris les actes d'achat, transformation ou de vente immobilière, les actes de mainlevée avec ou sans constatation de paiement et en général les actes d'administration ou même équivalent à une aliénation, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société, sans que cette énumération ne soit limitative.

Ils peuvent encore emprunter au nom de la société ou faire consentir à celle-ci des ouvertures de crédit avec ou sans garantie réelle et signer valablement tous actes de prêt, d'ouverture de crédit ou autres et hypothéquer les biens immobiliers de la société en garantie de ces prêts ou ouvertures de crédit.

Art. 13. Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur les affaires de la société et il pourra en particulier prendre inspection des livres et comptes au siège social mais sans déplacement.

Titre IV.- Assemblée générale.

Art. 14. L'assemblée des associés se réunira aussi souvent que les affaires de la société l'exigent sur convocation du ou des gérants et sur convocation d'un ou de plusieurs associés. Pareille convocation doit convenir l'ordre du jour de l'assemblée.

Art. 15. Le vote des délibérations de l'assemblée des associés, sur tous les points y compris les modifications statutaires, est déterminé par la majorité des trois quarts des votes des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille trois.

Art. 17. Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. Tout associé peut prendre au siège social communications de l'inventaire et du bilan pendant les huit jours qui précèdent l'assemblée générale ordinaire.

Titre V.- Dissolution et Liquidation.

Art. 18. En cas de dissolution, la liquidation sera faite soit par le ou les liquidateurs nommés par les associés, soit par les associés.

Les pouvoirs du ou des liquidateurs seront fixés lors de leur nomination. A défaut de pareille fixation, le ou les liquidateurs jouiront des pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, notamment, vendre les immeubles à l'amiable ou aux enchères, toucher les prix de vente, consentir tous désistements, ou mainlevées, avec ou sans constatation de paiement, régler et acquitter le passif.

Titre VI.- Dispositions générales.

Art. 19. Les articles 1832 à 1872 du code civil ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Déclaration Fiscale:

Les associés déclarent être mari et femme et requièrent la réduction du droit d'apport prévu en matière de sociétés familiales par l'article 6 de la loi du 29 décembre 1971.

Frais:

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cent soixante Euros (EUR 860,-) sauf à parfaire ou diminuer.

Assemblée générale:

Après avoir arrêté ainsi les statuts de la société, les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués, et, à l'unanimité, ont pris les résolutions suivantes:

- a) le nombre de gérant est fixé à un.
- b) est nommée gérante pour une durée de deux ans, Madame Christiane Gretten, prédite.
- c) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante.
- d) L'adresse de la société est fixée à L-3850 Schifflange, 90-94, Avenue de la Libération.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Kleck., Ch. Gretten, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 février 2003, vol. 886, fol. 26, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 mars 2003.

A. Biel.

(008878.3/203/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

INVESTMENT AND MANAGEMENT CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 89.168.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
qui a eu lieu le 26 février 2003 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Madame Catherine Koch,

Monsieur Claude Niedner,

Monsieur Shelby Du Pasquier,

ainsi qu'au commissaire aux comptes L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.,

pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2003.

Pour INVESTMENT AND MANAGEMENT CONSULTING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008586.2/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

INTERFACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1842 Howald, 37, avenue Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 68.777.

Constituée par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 8 février 1999, acte publié au Mémorial C numéro 378 du 26 mai 1999, modifiée par acte sous seing privé en date du 7 avril et du 18 avril 2000, publié au Mémorial C numéro 722 du 4 octobre 2000, modifiée par acte sous seing privé en date du 11 décembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C numéro 619 du 20 avril 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERFACE, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(008641.3/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GEOROSE 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.583.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C no 148 du 6 avril 1993, modifiée pardevant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1996, acte publié au Mémorial C no 202 du 23 avril 1997.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour GEOROSE 1, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(008642.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GEOROSE 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.584.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C no 148 du 6 avril 1993, modifiée pardevant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1996, acte publié au Mémorial C no 202 du 23 avril 1997.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour GEOROSE 2, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(008643.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GEOROSE 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.585.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C no 148 du 6 avril 1993, modifiée pardevant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1996, acte publié au Mémorial C no 202 du 23 avril 1997.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour GEOROSE 3, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(008647.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GEOROSE 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.586.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C no 148 du 6 avril 1993, modifiée pardevant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1996, acte publié au Mémorial C no 202 du 23 avril 1997.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour GEOROSE 4, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(008649.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GEOROSE 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.587.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C no 148 du 6 avril 1993, modifiée pardevant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1996, acte publié au Mémorial C no 202 du 23 avril 1997.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour GEOROSE 5, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(008652.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GEOROSE 6, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 70.287.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 27 mai 1999, acte publié au Mémorial C no 646 du 26 août 1999, modifiée pardevant le même notaire, en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C no 667 du 18 septembre 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour GEOROSE 6, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(008653.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GEOROSE 7, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 75.867.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C no 665 du 16 septembre 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour GEOROSE 7, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(008654.3/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

SWILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 32.570.

—
1. Le nombre des administrateurs a été augmenté de 8 à 9.
2. Monsieur Frédéric Pouchain, ingénieur commercial, demeurant à B-1380 Lasne-Maransart, 38, rue de Colinet, né le 17 décembre 1971 à Bruxelles, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007.

Luxembourg, le 13 février 2003.

Pour avis sincère et conforme

pour SWILUX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008691.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

TRASOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen, 7-9, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.848.

Constituée pardevant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperage, en date du 23 décembre 1997, acte publié au Mémorial C no 300 du 30 avril 1998, modifiée pardevant le même notaire en date du 17 décembre 1999, acte publié au Mémorial C no 229 du 25 mars 2000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour TRASOLUX S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(008656.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

NEPTUNIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 64.547.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02416, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(008677.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

FAVOLE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 66.760.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(008678.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

EUROPEAN ADVISORS OF TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 45.703.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02422, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(008679.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ASTERIA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 48.460.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 12 août 1994, acte publié au Mémorial C no 488 du 28 novembre 1994, modifiée pardevant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 15 mars 2001, acte publié au Mémorial C no 950 du 2 novembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour ASTERIA MANAGEMENT S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(008685.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

J.I.T. PRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 45.607.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Hesperange, en date du 29 octobre 1993, acte publié au Mémorial C no 14 du 15 janvier 1994, modifiée par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2001, avis publié au Mémorial C no 883 du 11 juin 2002, modifiée pardevant M^e Gérard Lecuit, en date du 7 mars 2002, acte publié au Mémorial C no 958 du 24 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour J.I.T. PRESS S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(008684.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

J.I.T. PRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 45.607.

Constituée pardevant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Hesperange, en date du 29 octobre 1993, acte publié au Mémorial C no 14 du 15 janvier 1994, modifiée par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2001, avis publié au Mémorial C no 883 du 11 juin 2002, modifiée pardevant M^e Gérard Lecuit, en date du 7 mars 2002, acte publié au Mémorial C no 958 du 24 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 1997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour J.I.T. PRESS S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(008683.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

MAREFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 65.359.

Constituée pardevant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 juin 1998, acte publié au Mémorial C no 704 du 30 septembre 1998. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 28 décembre 2001, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour MAREFIN S.A.

KPMG, FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(008686.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

EK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 60.217.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 27 février 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009010.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

HOLDER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 65.534.

Constituée pardevant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 6 juillet 1998, acte publié au Mémorial C no 734 du 10 octobre 1998. Le capital social a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 31 décembre 2001, acte publié au Mémorial C no 881 du 10 juin 2002, modifiée pardevant le même notaire en date du 23 décembre 2002, acte en voie de publication.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour HOLDER INTERNATIONAL S.A.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(008688.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

HOLDER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 65.534.

Constituée pardevant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 6 juillet 1998, acte publié au Mémorial C no 734 du 10 octobre 1998. Le capital social a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 31 décembre 2001, acte publié au Mémorial C no 881 du 10 juin 2002, modifiée pardevant le même notaire en date du 23 décembre 2002, acte en voie de publication.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

pour HOLDER INTERNATIONAL S.A.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(008687.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

BROWN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.390.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 14 mai 2002
tenue extraordinairement au siège social le 30 janvier 2003*

1. L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur M^e Arsène Kronshagen avec effet immédiat, et nomme en son remplacement M^e Jean-Marie Verlaine, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg.

Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée de l'an 2005.

Luxembourg le 6 mars 2003.

Pour BROWN INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC01966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008733.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

CONCHITA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2266 Luxembourg, 6, rue d'Oradour.
R. C. Luxembourg B 38.026.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2003 sous réf. LSO-AC01894 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2003.

CONCHITA S.A.H.

Signature

(008767.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

FARM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.938.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 10 mars 2003

Par décisions du Conseil d'Administration du 10 mars 2003, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend bonne note de la démission de l'administrateur Mme Sandrine Klusa.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, en se prévalant des dispositions de l'article 61) de la loi modifiée du 10 août 1915, de coopter M. Giannantonio Feriotti, médecin, demeurant à Vérone (Italie), via Campania, 10, aux fonctions d'administrateur en son remplacement.

L'administrateur nouvellement élu terminera le mandat de son prédécesseur.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Deuxième résolution

Le Conseil d'Administration décide de nommer M. Giannantonio Feriotti aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

La présente nomination fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour FARM INTERNATIONAL S.A.

L.M.C. GROUP S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC01971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008731.3/744/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

PRODEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 62.484.

Résolution

Les soussignés,
la société STARLINK LIMITED représentée par M. René Arama
et

la société ALLIANCE SECURITIES LIMITED
représentée par M. René Arama
seules actionnaires de la société PRODEX S.A.

Première résolution

acceptent la démission de:

a) la société STARLINK LTD, avec siège social au 31, Don House, Main Street, Gibraltar.

b) La société ALLIANCE SECURITIES LTD, avec siège social au 31, Don House, Main Street, Gibraltar.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveau administrateurs:

a) Monsieur Bernard Norbert Guthapfel, né le 26 avril 1938 à Strasbourg (France)
demeurant 14, rue Saint Thomas, F-67450 Mundolsheim

b) Madame Viktoriya Melnychenko, née le 3 avril 1973 à Odessa (Ukraine)
demeurant 28, rue Sabolotny, appt. 207, 65117 Odessa (Ukraine)

Troisième résolution

Elles décident de nommer comme administrateur-délégué

M. Weber Alain, demeurant 10, Allée Hohle Felsen, F-67530 Ottrott.

Quatrième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau Conseil d'Administration se compose de:

a) Monsieur Bernard Norbert Guthapfel, né le 26 avril 1938 à Strasbourg (France) demeurant 14, rue Saint Thomas, F-67450 Mundolsheim

b) Madame Viktoriya Melnychenko, née le 3 avril 1973 à Odessa (Ukraine)
demeurant 28, rue Sabolotny, appt. 207, 65117 Odessa (Ukraine)

c) M. Weber Alain, demeurant au 10, allée Hohle Felsen, F-67530 Ottrott.

Luxembourg, le 16 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03217. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008760.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

V-PILE TECHNOLOGY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 37.269.

Le siège de la société V-PILE TECHNOLOGY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois sise au 3a, rue G. Kroll à L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg sous le numéro B 37.269

a été dénoncé avec effet au 28 février 2003 par son agent domiciliataire.

Jean-Marc Faber a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 28 février 2003.

La convention de domiciliation conclue le 23 juillet 2003 entre PADDOCK S.A. et V-PILE TECHNOLOGY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A. a été résiliée avec effet au 28 février 2003.

Pour publication et réquisition

PADDOCK S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC03055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008812.3/717/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

LOMAX NETWORKS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 89.581.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mars 2003.

Signature.

(008833.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

OPTIQUE QUARING BONNEVOIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 45.880.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mars 2003.

Signature.

(008834.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ATOLS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.922.

Le bilan au 31 août 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

FIDUPAR

Signatures

(009038.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

ATOLS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.922.

Le bilan au 31 août 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

FIDUPAR

Signatures

(009037.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

GRIKAT INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 57.022.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 février 2003

Les comptes clôturés au 30 juin 1999 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 1999.

L'activité de la société est continuée malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats de Grigorios P. Sarantis, Kyriakos P. Sarantis, Marion Muller et Yvette Hamilius, Administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, Commissaire aux Comptes sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2005.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2005 se compose comme suit:

- Grigorios P. Sarantis, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à 26, Amaroussiou-Halandrou Str; 151 25; Marousi, Athènes; Grèce

- Kyriakos P. Sarantis, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à 26, Amaroussiou-Halandrou Str; 151 25; Marousi, Athènes; Grèce

- Marion Muller, employée privée, demeurant professionnellement à 3a, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg

- Yvette Hamilius, avocat, demeurant professionnellement à 78, Grand'Rue; L-1660 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2005 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition

Pour GRIKAT INVESTMENT HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC03056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008815.3/717/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

GRIKAT INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 57.022.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC03057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

Signature.

(008818.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

BONNEAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.039.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 juin 2002

- La valeur nominale des actions est supprimée.

- La devise du capital est convertie en euros, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

- Autorisation est donnée à deux Administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication.

Fait le 4 juin 2002.

Certifié sincère et conforme

BONNEAIR S.A.

Administrateur Cat. A / Administrateur Cat. B

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008900.2/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

COFITRANS S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.188.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 16 février 2003 a renouvelé le mandat du commissaire aux comptes MAZARS & GUERARD, établie et ayant son siège social à F-92075 Paris La Défense Cedex, Le Vinci, 4, allée de l'Arche, pour une année expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur le bilan 2002.

Pour extrait conforme
Pour le conseil d'administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, réf. LSO-AC01063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008843.3/304/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

COFITRANS S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.188.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, réf. LSO-AC01067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'administration
Signature

(008844.3/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

M.M. WARBURG & CO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 2, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 10.700.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

M.M. WARBURG & CO LUXEMBOURG S.A..

(009001.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

THE JUPITER GLOBAL ACTIVE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A-1B, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 83.289.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 31 janvier 2003 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a approuvé le rapport du président du conseil d'administration, le rapport des réviseurs et le bilan final pour l'année se terminant le 30 septembre 2002;
2. L'assemblée a décidé de ne déclarer aucun dividende final;
3. L'assemblée a approuvé la décharge entière et totale pour l'exécution de leurs fonctions à tous les membres du conseil d'administration pour la période d'un an se terminant au 30 septembre 2002;
4. L'assemblée a réélu Messieurs Martin Schüller, Hans-Jürgen Löckener, John Collis, Jonathan Carey et Maître Jacques Elvinger pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004;
5. L'assemblée a réélu ERNST & YOUNG à la fonction de réviseur du fonds pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004;
6. L'assemblée a noté les détails concernant les rémunérations des administrateurs.

Pour JUPITER GLOBAL ACTIVE FUND
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009629.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

UNITED EUROPEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 71.460.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(008850.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

UNITED EUROPEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 71.460.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(008851.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

UNITED EUROPEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 71.460.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(008852.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

ST MARIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Subscribed capital: 53,693.- EUR.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 28.373.

Resolutions of the sole Partner of ST MARIUS, S.à r.l.

The Sole Partner of ST MARIUS, S.à r.l. («the Company»), acting through the present letter, resolves to approve the following resolutions:

First resolution

The Sole Partner resolves to approve and confirm the financial statements for the year ended December 31st, 2000.

Second resolution

The Sole Partner resolves to approve and confirm the financial statements for the year ended December 31st, 2001.

Third resolution

The Sole Partner resolves to allocate profits and legal reserve in accordance with Luxembourg law, as follows:

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| 1. Year ended December 31st, 2000 | EUR |
| - Profit carried forward | 226,345 |
| - Transfer to legal reserve | 3,315 |
| Profit of the year | <u>229,660</u> |
| 2. Year ended December 31st, 2001 | EUR |
| - Profit carried forward | 4,482,295 |
| Profit of the year | <u>4,482,295</u> |

Fourth resolution

The Sole Partner resolves to discharge the Managers with respect to the accounting years ended December 31, 2000 and December 31, 2001.

Fifth resolution

The Sole Partner resolves to reappoint John F. Whitehead, Natascha R. Carpentier and VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. as Managers of the Company.

Signed in Luxembourg, the 28 day of February 2003.

ST NICOLAS, S.à r.l. VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A.

Sole Partner Manager

Represented by Signatures

N. R. Carpentier

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01826. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009101.2/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

TDK RECORDING MEDIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

R. C. Luxembourg B 31.373.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Ide

Président

(008969.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

TDK RECORDING MEDIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-4902 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

R. C. Luxembourg B 31.373.

Minutes of the Ordinary Shareholders' Meeting held in Bascharage on 21 June, 2002

Officers

The meeting was called to order at 2.00 p.m. under the chairmanship of Mr Toru Ide, President, residing in Bertrange. The chairman appointed Mr Shigenao Ishiguro, Executive Director, residing in Mamer, to act as secretary of the meeting.

The meeting elected as teller Mr Sunao Matsuo, Executive Director, residing in Mamer.

Attendance of the meeting

The shareholders attending the meeting or represented by proxy are mentioned on the attached attendance list which was signed by each shareholder or proxy-holder prior to the meeting.

Agenda:

The chairman announced that the agenda of the meeting consisted of the following items:

1. Approval of the Report of the Directors and the Report of the Auditor for the year ended 31 March, 2002.
2. Approval of the Annual Accounts for the year ended 31 March, 2002.
3. Discharge of the Board of Directors and of the Auditor with respect of their performance of duties during the fiscal year ended 31 March, 2002.
4. Decision concerning the financial results, including the appropriation of a required legal reserve.
5. Any other business.

Resolutions

Resolved that the Report of the Board of Directors and the Report of the Auditor for the year ended 31 March, 2002 be, and hereby are, approved.

Resolved that the balance sheet, the statement of profit and loss and the accompanying notes, for the fiscal year ended 31 March 2002 be, and hereby are, approved.

Resolved that the Directors and the Auditor be, and they hereby are, released for any liability resulting from the performance of their duties during the fiscal year ended 31 March, 2002.

Resolved that the loss of EUR 20,190,764 is carried forward for the next fiscal year.

There being no further business on the agenda, the meeting was adjourned at 2.35 p.m.

The secretary read the minutes of the meeting and the officers of the meeting as well as the shareholders and proxy-holders wishing to do so, affixed their signature to the minutes of the meeting.

T. Ide / S. Ishiguro / S. Matsuo

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03218. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008971.2/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

TDK RECORDING MEDIA EUROPE S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-4902 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.
R. C. Luxembourg B 31.373.

Report of the Board of Directors to the Annual Meeting of Shareholders of 21 June, 2002

Gentlemen,

We have the pleasure in submitting the balance sheet, the income statement and the accompanying notes for the fiscal year which ended on 31 March, 2002. At the year-end the Company had a total assets of approximately EUR 224,975,658.

You will notice that the operations for this year show a EUR 20,190,764 loss.

We propose that no legal reserve will be affected for the fiscal year ended 31 March, 2002, due to the fact that the legal reserve reached the required minimum of exceeded amounts to more than 10% of the subscribed share capital (as set forth in article 72§4 of the Law of 10 August 1915).

We suggest that you approve the accounts as presented to you and that you vote for the discharge of the Directors and the Authorised Auditor from all liability resulting from the performance of their functions during the year ended.

T. Ide / S. Ishiguro
President / Executive Director

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03220. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 21 juin 2002

Il résulte dudit procès-verbal:

- Que l'exercice clôturé au 31 mars 2002 se termine avec une perte de EUR 20.190.764.

Bascharage, le 24 juin 2002.

Pour extrait conforme
T. Ide
Président

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008973.2/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

GENERAL DE CONSEILS ET DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 61.778.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 27 février 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02629. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009011.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

e-RACE SOLUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 88.192.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 janvier 2003 que:

- CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, val fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommé Commissaire aux comptes, en remplacement de FIDEI REVISION, Société à Responsabilité Limitée, démissionnaire.

Luxembourg, le 27 janvier 2003.

Pour publication
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2003, vol. 579, fol. 76, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(009159.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

BOOKINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 32.062.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 27 janvier 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009013.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

EXCLUSIVE BELGE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 38.863.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 27 février 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009012.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

FERROPOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 66.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, Réf. LSO-AC02883, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009619.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

ST LUKE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Subscribed capital: 92,500.- EUR.**

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 77.878.

Resolutions of the sole Partner of ST LUKE, S.à r.l.

The Sole Partner of ST LUKE, S.à r.l. («the Company»), acting through the present letter, resolves to approve the following resolutions:

First resolution

The Sole Partner resolves to approve and confirm the financial statements for the year ended December 31st, 2000.

Second resolution

The Sole Partner resolves to approve and confirm the financial statements for the year ended December 31st, 2001.

Third resolution

The Sole Partner resolves to allocate profits and legal reserve in accordance with Luxembourg law, as follows:

| | |
|-----------------------------------|---------|
| 1. Year ended December 31st, 2000 | EUR |
| - Loss carried forward | 142,068 |
| Loss of the year | 142,068 |
| 2. Year ended December 31st, 2001 | EUR |
| - Loss carried forward | 402,324 |
| Loss of the year | 402,324 |

Fourth resolution

The Sole Partner resolves to discharge the Managers with respect to the accounting years ended December 31, 2000 and December 31, 2001.

Fifth resolution

The Sole Partner resolves to reappoint John F. Whitehead, Natascha R. Carpentier and VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. as Managers of the Company.

Signed in Luxembourg, the 28 day of February 2003.

| | |
|----------------------|-----------------------------------|
| ST NICOLAS, S.à r.l. | VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. |
| <i>Sole Partner</i> | <i>Manager</i> |
| Represented by | Signatures |
| N. R. Carpentier | |
| <i>Manager</i> | |

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01830. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009102.2/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

PROGRAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 32.074.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 27 janvier 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02634. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009014.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

CLAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.601.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC01976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

Pour CLAMA S.A.

Signature

(009018.2/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

THE ARCHIPELAGO FUND, SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 52.997.

EXTRACT

The Extraordinary General Meeting of shareholders held at the registered office on Monday 23 December 2002 adopted the following decision:

To approve the amendment to the investment policy, objectives and restrictions to be followed in the management of the assets of the Company with effect from 23 December 2002.

For THE ARCHIPELAGO FUND, SICAF

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009625.2/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

VAUBONNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.616.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC01973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour VAUBONNE S.A.

Signature

(009020.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

KINGREAL COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 66.634.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 27 février 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02639. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009029.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

GREVLIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.426.

Le bilan enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

FIDUPAR

Signatures

(009036.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

EAST EUROPEAN FOOD FUND, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.573.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 18 février 2003 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'assemblée n'a pu approuver le rapport du président du conseil d'administration, le rapport des réviseurs et le bilan final pour l'année se terminant le 30 septembre 2002.
2. L'assemblée n'a pas pu approuver de versement à la réserve légale comme indiqué dans la loi.
3. L'assemblée n'a pas pu déclarer de dividende final.
4. L'assemblée n'a pas pu approuver la décharge entière et totale pour l'exécution de leurs fonctions à tous les membres du conseil d'administration pour la période d'un an se terminant au 30 septembre 2002.
5. L'assemblée a élu M. Hans Christian Jacobsen et réélu The Rt. Honourable Lord Norman S. H. Lamont et Dr Heinz Josef Hockmann pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale de 2004.
6. L'assemblée a noté les détails concernant les rémunérations des administrateurs.
7. L'assemblée a réélu ERNST & YOUNG à la fonction de réviseur du fonds pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004.
8. L'assemblée a noté que, bien que le bilan final du fonds pour l'année se terminant le 30 septembre 2002 a été préparé et était disponible, le bilan final des sociétés sous-jacentes (dont l'année fiscale se termine en décembre) n'a pas pu être finalisé. De ce fait, les réviseurs d'entreprises du fonds n'ont pas pu terminer leur audit du bilan final du fonds. L'assemblée a noté qu'il était de ce fait impossible de ratifier les points 1, 2, 3 et 4 de l'ordre du jour. L'assemblée a noté

que ces points seraient ratifiés lors d'une seconde assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera reconduite lorsque le bilan final du fonds pour l'année se terminant le 30 septembre 2002 serait disponible.

Pour EAST EUROPEAN FOOD FUND

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009627.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

MANAGEMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 26.760.

—
EXTRACT

Mr Christopher J. Wilcockson tendered his resignation as Director of MANAGEMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A. as of 30 June 2001.

The Board elected a new Director, Mr Michael P. May in replacement of Mr Christopher J. Wilcockson on 30 June 2001.

By order of the board

M. S. Duffin

Company Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03336. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009621.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

MANAGEMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 26.760.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale des actionnaires tenue le jeudi 18 avril 2002 au siège social a adopté les décisions suivantes:

1. L'assemblée a approuvé le rapport des auditeurs, ainsi que le bilan de l'année 2001.

L'assemblée a approuvé la distribution de US\$ 626,- à la réserve légale et la distribution de US\$ 1.400,- aux autres réserves sur un bénéfice net de US\$ 12.503,- pour la période se terminant le 31 décembre 2001. Le solde restant US\$ 10.477,- sera ajouté au bénéfice reporté de US\$ 64.773,- pour donner un nouveau solde de US\$ 75.250,- au 31 décembre 2001.

2. L'assemblée a approuvé le rapport du conseil d'administration pour la période se terminant le 31 décembre 2001.

3. L'assemblée a approuvé la décharge entière pour l'exécution de leurs fonctions à tous les membres du conseil d'administration pour la période se terminant le 31 décembre 2001.

4. L'assemblée a ratifié l'élection de M. Michael P. May à la fonction d'administrateur.

5. L'assemblée a élu M. Michael P. May et a réélu MM Henry B. Smith Paul Smith aux fonctions d'administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2003.

6. L'assemblée a réélu KPMG AUDIT aux fonctions de réviseurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2003.

Pour MANAGEMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03338. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009624.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

THREE ARROWS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 35.248.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02861, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour THREE ARROWS, Société Anonyme Holding

J. Claeys

Administrateur

(009065.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

SERIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 57.492.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 27 février 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009040.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

LOGITRANS EUROP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 88.638.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 27 février 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02613. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009041.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

COTE D'AZUR MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 85.725.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 19 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Pour inscription-réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009662.5/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

KARANI & ASSOCIATED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 43.340.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03353, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| - Résultats reportés. | 3.212.834,71 EUR |
| - Bénéfice de l'exercice. | 79.746,78 EUR |
| - Report à nouveau. | <u>3.292.580,78 EUR</u> |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009761.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

BRASSERIE «AM BRILL», Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital: 12.500,- EUR.

Siège social: L-3857 Schifflange, 1, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 80.802.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2003

L'an deux mille trois, le dix-sept mars à seize heures,
l'Associé unique de la société BRASSERIE « AM BRILL, S.à r.l. »,
a pris les décisions ci-après consignées dans le présent procès-verbal.
L'Associé unique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant:

1. Démission du gérant technique.
2. Nomination d'un nouveau gérant technique.
3. Divers.

Première décision

L'Associé unique accepte la démission de sa fonction de gérant technique de Monsieur Konstantinos Zafeirkos, cuisinier, demeurant à L-2730 Luxembourg, 5, rue Michel Welter.

Deuxième décision

L'Associé unique nomme en qualité de gérant technique pour une durée indéterminée,
Monsieur Mario Pereira Araujo, cuisinier,
né le 15 mars 1964 à Santa Catarina (Cap Vert),
demeurant à L-3576 Dudelange, 2, rue Albert Cremmer.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et de la gérante administrative.

Troisième décision

L'Associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Tous les points figurant à l'ordre du jour étant traités, la séance est levée à seize heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique après lecture.

J. Bora

L'Associé unique

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008975.3/1039/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

INTERCITY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.009.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02851, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour INTERCITY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme

M. Juncker

Administrateur

(009059.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

INTERCITY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.009.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02855, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour INTERCITY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme Holding

M. Juncker

Administrateur

(009061.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

ABN AMRO TARGET CLICK FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 77.227.

The following persons, members of the Board of Directors (the «Board») of ABN AMRO TARGET CLICK FUNDS (the «Company»), are authorised to sign jointly on behalf of the Company:

R. Scheepe
Chairman Board of Directors
J. Hartshorn
Director
R. Goddard
Director.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(008982.4/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

GESMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 82.719.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 11 juin 2001

Transfert du siège social de la société de 12, rue des Maximins, L-8247 Mamer à 1, rue des Maximins, L-8247 Mamer.
Fixation de l'adresse du siège social à 1, rue des Maximins, L-8247 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Capellen, le 4 février 2003, vol. 199, fol. 76, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008986.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

TOTALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 58.978.

Monsieur Antonio Pereira Duarte présente sa démission, avec effet immédiat, du poste d'administrateur de la société.
Luxembourg, le 7 mars 2003. A. Pereira Duarte.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009000.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

BATLEY & GREBNER PROPERTY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1840 Luxembourg, 16, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 54.917.

Société constituée suivant acte reçu par M^e Paul Frieders, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 avril 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 400 du 20 août 1996.

DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 27 décembre 2002

1. L'Assemblée approuve le rapport du commissaire-vérificateur établi à la date du 27 décembre 2002 et le rapport du liquidateur établi à la date du 20 décembre 2002.

2. L'Assemblée accorde décharge au commissaire-vérificateur et au liquidateur distinctement à chacun d'eux et sans réserve pour l'exécution de leur mandat.

3. La liquidation de la société BATLEY & GREBNER PROPERTY DEVELOPMENT S.A., en liquidation, est définitivement close, la société est définitivement dissoute et elle est à rayer du registre de commerce et des sociétés.

4. Les livres et documents sociaux seront conservés pendant les délais légaux au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01800. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008978.3/504/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

CONSTROLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 18, route de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 85.594.

—
EXTRAIT

Par courrier recommandé du 27 janvier 2003, Monsieur Pedro Delfim Rodrigues, maçon, demeurant à L-4051 Esch-sur-Alzette, 110, rue du Canal, a notifié à la société anonyme CONSTROLUX S.A., avec siège social à L-4025 Esch-sur-Alzette, 18, route de Belvaux, qu'il dépose avec effet immédiat son mandat d'administrateur-délégué ainsi que celui d'administrateur de la société anonyme CONSTROLUX S.A.

Pour réquisition
Maître J. N. Pereira
Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 58, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(009003.2/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

INSTITUT DE BEAUTE VALERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3899 Foetz, 9, rue Théodore de Wacquant.
R. C. Luxembourg B 91.755.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Madame Valérie Frenztz, esthéticienne, demeurant à L-4560 Differdange, 14, rue Pierre Frieden, laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de INSTITUT DE BEAUTE VALERIE, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Foetz.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un institut de beauté, comprenant les soins de corps et visage, dermo-pigmentation, drainage lymphatique, la vente de produits de soins et fantaisies ainsi que toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour.

L'année sociale coïncide avec l'année civile, sauf pour le premier exercice.

Art. 5. Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Le capital social a été souscrit par la comparante.

La somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve à la disposition de la société, ce qui est reconnu par la comparante.

Art. 6. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée.

La comparante respectivement les futurs associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir, lesquels peuvent engager seuls la société.

Art. 7. Les héritiers et créanciers de la comparante ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition de scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

Art. 8. La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par la comparante.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à six cent vingt euros.

Gérance

La comparante a pris les décisions suivantes:

1. Est nommée gérante: Madame Valérie Frenztz, préqualifiée.
2. La société est valablement engagée par la signature individuelle de la gérante.
3. Le siège social de la société est fixé à L-3899 Foetz, 9, rue Théodore de Wacquant.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: V. Frentz, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2003, vol. 884, fol. 100, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 20 février 2003.

G. d'Huart.

(004324.4/207/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

FRANKFURTER SPARKASSE NIEDERLASSUNG LUXEMBOURG.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 42.188.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

FRANKFURTER SPARKASSE

Niederlassung Luxembourg

Signature

(009017.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

VIDEOCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 99, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 69.713.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(009022.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

PARSIFLOR, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 10.316.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02867, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour PARSIFLOR, Société Anonyme Holding

I. Wieme

Administrateur

(009067.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

PARSIFLOR, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 10.316.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02868, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour PARSIFLOR, Société Anonyme Holding

I. Wieme

Administrateur

(009068.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

EXA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: FRF 82.000,-.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 64.097.

Extrait du procès-verbal de la réunion des Associés tenue en date du 18 février 2003

Les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Associés

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009042.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

LA BARCA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 68.130.

The balance sheet and profit and loss account as at December 31, 2001 recorded in Luxembourg, on 17 March 2003, réf. LSO-AC02849, have been deposited at the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, on 19 March 2003.

For the purpose of publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, on 18 March 2003.

For LA BARCA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

G. Birchen

Director

(009058.4/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

EVERFIN INTERNATIONAL-FININT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 68.394.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu par voie circulaire, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 mars 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009150.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

PATS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 78.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03334, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|---|-------------------|
| - Résultats reportés | 666,19 EUR |
| - Bénéfice de l'exercice | 178.273,06 EUR |
| ./. Distribution d'un dividende | - 178.000,00 EUR |
| - Report à nouveau | <u>939,25 EUR</u> |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009768.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

17037

CERFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.027.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 février 2003

Première résolution

Le Conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction de président du Conseil d'Administration, décide d'accepter cette démission. Le Conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le Conseil nomme comme nouveau président du Conseil d'Administration, avec effet immédiat, M. Fernandino Cavalli, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009006.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

TOPOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henry Schnadt.
R. C. Luxembourg B 45.507.

Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2002

L'an deux mille deux, le dix huit décembre.

Ont comparu:

Les associés de la société anonyme, représenté par:

Madame Maeck Nicole, demeurant à L-8025 Strassen, Rue de l'Eglise, 32.

agissant en qualité d'administrateur-délégué de la société TOPOLUX S.A. avec siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25 Allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 45.507, constituée suivant acte devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, du 25 octobre 1993 publié au Mémorial C numéro 611 du 29 décembre 1993, modifié le 27 novembre 1995, publié au Mémorial C numéro 94 du 23 février 1996.

Lequel déclare le transfert du siège social de L-2520 Luxembourg 21-25, Allée Scheffer à L-2530 Luxembourg, 6, Rue Henry Schnadt et la modification afférent à l'article 4 des statuts.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, date qu'en tête.

Liste des présences de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2002

| Actions | Mandataires | Signatures | Valeurs Euro |
|---------|-------------|------------|--------------|
| 250 | Gillet Ph. | Signature | 31.000,- |

Libérée à 100%

Luxembourg, le 18 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2003, réf. LSO-AB00643. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009127.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

HONEYMOON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 85.453.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02863, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour HONEYMOON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

J. Claeys

Administrateur

(009066.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

ISO - net, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 16, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 90.081.

Il résulte de diverses transactions en date du 6 février 2003, que la nouvelle répartition des parts sociales de la société ISO - net, S.à r.l. est la suivante:

| | |
|---|---------------------------|
| - Monsieur Patrizio Stellittano, gérant de société, demeurant à F-57290 Seremange-Erzange, 44, rue de Fameck | 75 parts sociales |
| - Madame Annie Ernestine Pierrette Rose Beauchet, vendeuse, demeurant à F-57100 Thionville, 18, rue des Jardins Fleuris | 25 parts sociales |
| Total | <u>100 parts sociales</u> |

Luxembourg, le 6 février 2003.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, réf. LSO-AC01016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008770.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2003.

LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP (ASIA) S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
H. R. Luxemburg B 57.406.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 13. Januar 2003

Die geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung sowie der Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers für das Geschäftsjahr 2001 wurden gebilligt.

Der Verwaltungsrat und der Abschlussprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate im Geschäftsjahr 2001 entlastet.

James D. Jameson, Thomas Davidson und Rolf Ruhfus wurden bis zur Generalversammlung, die über den Abschluss für das Geschäftsjahr 2002 befindet, zu Verwaltungsratsmitgliedern ernannt.

FIDUCIAIRE BECKER, CAHEN + HELLERS, S.à r.l. wurde zum Abschlussprüfer der Gesellschaft bis zur Generalversammlung, die über den Abschluss für das Geschäftsjahr 2002 befindet, bestellt.

Der Verlust des Geschäftsjahres 2001 in Höhe von USD 939.681,11 wurde auf das nächste Geschäftsjahr übertragen. Die Anteilhaber wurden darüber informiert, dass die Gesellschaft mehr als 75% des gezeichneten Kapitals verloren hat. Trotz dieses Verlustes haben sie beschlossen, die Gesellschaft nicht aufzulösen.

Luxemburg, den 24. Februar 2003.

Unterschrift

Für den Verwaltungsrat

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02493. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Excerpt of the resolutions taken by the general meeting of shareholders on January 13, 2003

Have been approved the audited profit and loss account and the reports of the board of directors and of the statutory auditor on the fiscal year 2001.

Have been discharged the directors and the statutory auditor for the performance of their mandate during the fiscal year 2001.

Have been appointed as Directors of the Company, James D. Jameson, Thomas Davidson and Rolf Ruhfus for a term to expire at the close of the annual general meeting of shareholders which shall deliberate on the annual accounts as at 31 December 2002.

Has been appointed as statutory auditor of the Company FIDUCIAIRE BECKER, CAHEN + HELLERS, S.à r.l. for a term to expire at the close of the annual general meeting of shareholders which shall deliberate on the annual accounts as at 31 December 2002.

Has been carried forward the loss of USD 939,681.11 realized during the fiscal year 2001. The shareholders have been informed that the Company has lost more than 75% of the issued share capital but notwithstanding such losses resolved not to dissolve the Company.

Luxembourg, February 24, 2003.

Signature

On behalf of the Board of Directors

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009025.3/250/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2003.

DUOMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 16, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 91.756.

STATUTS

L'an deux mille trois, le six février.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) Monsieur Gianluca Fasano, administrateur de sociétés, né à Bagnocavallo (I), le 22 février 1969, demeurant à L-1211 Luxembourg-Bonnevoie, 100A, boulevard Baden Powell.

2) Monsieur Tonino Luisi, administrateur de sociétés, né à Turi/Bari (I), le 16 avril 1970, demeurant à L-1251 Luxembourg-Limpersberg, 16 avenue du Bois.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de DUOMO, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du et des gérants.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière et entreprise de construction.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour.

L'année sociale coïncide avec l'année civile sauf pour le premier exercice.

Art. 5. Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), divisé en cent parts sociales de cent-vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

| | |
|--|-----------|
| 1) Monsieur Gianluca Fasano, préqualifié | 50 parts |
| 2) Monsieur Tonino Luisi, préqualifié | 50 parts |
| Total: | 100 parts |

La somme de douze mille quatre cents euros se trouve à la disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 6. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée.

Les associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir, lesquels peuvent engager seuls la société.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont indivisibles à l'égard de la société. La cession de parts à des tierces personnes non associées nécessite l'accord unanime de tous les associés.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition des scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

Art. 9. La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par les associés.

Art. 10. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à six cent vingt euros (620,- EUR).

Réunion des associés

Les associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant technique: Monsieur Vincenzo Luisi, administrateur de sociétés, né le 4 mars 1940 à Turi (BA), demeurant à Cap 70010 Turi/Bari (BA), 79/B, via Garibaldi (Italie).

2. La société est valablement engagée par la seule signature du gérant.

3. Le siège social de la société est fixé à L-1251 Luxembourg-Limpersberg, 16, avenue du Bois.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Fasano, T. Luisi, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 février 2003, vol. 886, fol. 12, case 3. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 20 février 2003.

G. d'Huart.

(004326.4/207/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

ATIS REAL A.P.M. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 38.058.

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg, le 13 février 2003

Bureau de l'assemblée

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Herman Du Bois.
Le président désigne Madame Micheline De Munck comme secrétaire de l'assemblée.
Monsieur Frédéric Van de Putte est désigné en qualité de scrutateur.

Présences

Une liste des présences reprenant le nom et l'adresse ou le siège social de tous les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'assemblée, ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun de ceux-ci, a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents, et par les membres du bureau.

L'original de cette liste des présences, ainsi que des procurations, sera annexé au présent procès-verbal et conservé dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales.

Le président prend acte du fait que tous les administrateurs, ainsi que le commissaire, ont renoncé aux formalités et délais de convocation à l'assemblée générale, ainsi qu'au droit de recevoir documents à soumettre à l'assemblée.

Il résulte de la liste des présences que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée détiennent la totalité des actions de la Société. Il ne doit donc pas être justifié de l'accomplissement des formalités de convocation des actionnaires et le bureau constate, en conséquence, que l'assemblée est valablement constituée pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Ordre du jour de l'assemblée:

Le président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Nomination d'un administrateur.
2. Rémunération de cet administrateur.

Résolutions

Après avoir pris connaissance des rapports annoncés dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée, à l'unanimité

Décide de nommer Monsieur Philip Coates, domicilié à B-2930 Brasschaat, Gabriellalei, 5, Belgique, en qualité d'administrateur.

Décide, en outre, que le mandat de cet administrateur expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2007.

Décide que le mandat de cet administrateur sera exercé à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée, lequel est signé par les membres du bureau, ainsi que par les actionnaires et les mandataires qui en expriment le désir.

H. Du Bois / F. Van de Putte / M. De Munck

Président / Scrutateur / Secrétaire

Liste des présences de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 13 février 2003

Actionnaires:

| Nom | Nombre d'actions | Signature du mandataire ou représentant |
|--|---------------------|---|
| ATIS REAL HOLDING BELGIUM S.A., avenue des Pléiades, 11A, 1200 Bruxelles. | 1.559 | Signature |
| ATIS REAL A.P.M. BELGIUM S.A., avenue des Pléiades, 11A, 1200 Bruxelles. | 1 | Signature |
| Total: | 1.600 | Sur 1.600 actions existantes |

H. Du Bois / F. Van de Putte / M. De Munck

Président / Scrutateur / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03604. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006552.3/1252/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2003.